

FRAIS DE SORTIE DU CONTRAT	Retrait de la citerne	• Retrait citerne : 1023,45 € TTC
	Neutralisation éventuelle de la citerne	871,21 € TTC
	Repompage éventuel du gaz	445,00 € TTC le gaz repompé est remboursé.
	Pénalités en cas de résiliation anticipée	<ul style="list-style-type: none"> Après délai de rétractation et avant installation de la citerne : 490,00 € TTC Après mise en place de la citerne : <ul style="list-style-type: none"> < 1 an : 500,00 € TTC entre 1 et 2 ans : 400,00 € TTC entre 2 et 3 ans : 300,00 € TTC entre 3 et 4 ans : 200,00 € TTC entre 4 et 5 ans : 100,00 € TTC
AUTRES FRAIS	Abonnement Energie	202,80 €/an TTC puis 154,80 € TTC la 5ème année
OPTIONS	Abonnement Equipement (Abonnement Energie + visite annuelle de contrôle du stockage et de l'installation intérieure (hors équipements) + gratuité livraison sur commande sous 15 jours + - 15% sur toutes les prestations de maintenance).	286,80 €/an TTC puis 238,80 € TTC la 5ème année
	Livraison sur commande client	de 0 à 150 € TTC (selon période, délai et quantité à livrer). Livret des services en vigueur
	Service à la carte	Détails et tarif dans le livret des services clients en vigueur au jour de la prestation. Livret des services en vigueur
Somme des frais sur la durée du contrat (hors fourniture du GPL et avec retrait de la citerne en fin de contrat)		1989,45 € TTC <ul style="list-style-type: none"> Dont 966,00 € TTC d'abonnement Dont 1023,45 € TTC de frais de retrait
Estimation du coût annuel* (prorata de la somme des frais indiqués ci-dessus et de la conso de 1,37 t. de GPL/an)		3600,22 € TTC <ul style="list-style-type: none"> Dont 3202,33 € TTC de budget énergie Dont 397,89 € TTC de frais
En cas de modification des conditions contractuelles relatives au prix et frais indiqués, le consommateur en sera Informé par écrit au moins un mois avant. Tant qu'il n'aura pas accepté les nouvelles conditions Il pourra résilier le contrat, sans pénalité de résiliation et sans droit à dédommagement, jusque dans un délai de trois mois après l'entrée en vigueur de la modification.		
*Cette estimation comprend l'ensemble des frais sur la durée du contrat rapportés à une année ainsi que la fourniture d'une quantité de GPL calculée au prix au jour de la conclusion du contrat et sur la base d'une consommation de 1,37 tonne de GPL, correspondant au volume moyen d'énergie consommé en France pour le chauffage et la fourniture d'eau chaude d'une résidence principale.		

Prix TTC calculés sur la base d'une TVA à 20%

=? 6 - 4 3?

fīg _æla` a` eg df Sj æVg` Vsg hW VdVW[W Zà #* Zz

Ł ; 2? 462 2A ; <R 2 - 2 6? 0<; <; 6@; @9 -



PRIMAGAZ